



La Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2015 au Québec.

Deux ans après, qu'en est-il dans le réseau de la santé? Comment s'est déroulée son implantation? Quels sont les effets sur l'organisation des services de santé et services sociaux?

Deux PDG de CIUSSS nous feront part de leur expérience. Réjean Hébert, Doyen de l'ESPUM, agira à titre de discutant.

# Le projet de loi 10 Implantation et effets deux ans après

28 novembre 2017 | 12 h - 13 h 30

Pavillon 7101, avenue du Parc, salle 3165-2

## Conférenciers invités



**Martin Beaumont**

PDG du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec



**Pierre Gfeller**

PDG du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal



**Réjean Hébert**

Doyen de l'École de santé publique de l'Université de Montréal

Animé par **Roxane Borgès Da Silva**, chercheuse, IRSPUM, professeure agrégée, Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal

Comité organisateur : Roxane Borgès Da Silva, Céline Farley, professeure associée à l'ESPUM et Charles Marsan, étudiant au doctorat en bioéthique

**Entrée libre**

Accès pour les personnes à mobilité réduite

Webdiffusion simultanée : [www.irspum.umontreal.ca](http://www.irspum.umontreal.ca)

Pour plus d'info :  
[calendrier.umontreal.ca](http://calendrier.umontreal.ca)

